



Fédération des
centres d'action bénévole
du Québec

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

La FCABQ était présente au lancement du Plan d'action 2018-2023 « Un Québec pour tous les âges : ensemble pour instaurer les conditions propices au vieillissement actif »

Montréal, le 5 juin 2018 - La FCABQ a assisté à la conférence de presse annonçant le lancement du Plan d'action 2018-2023 « Un Québec pour tous les âges : ensemble pour instaurer les conditions propices au vieillissement actif présenté par le gouvernement du Québec ».

Bien que la FCABQ se réjouisse que le gouvernement reconnaisse, dans son plan, l'importance du bénévolat chez les aînés et plus particulièrement du rôle-clé des centres d'action bénévole dans l'offre de service offert aux aînés, la FCABQ est déçue que le gouvernement ne vienne pas en aide à ceux et celles qui depuis trop longtemps, soutiennent le système à bout de bras : « Pour améliorer la qualité de vie des aînés, les centres d'action bénévole ont démontré leur efficacité, ont fait leurs preuves mais souffrent encore de sous-financement chronique. Le Plan n'en parle pas » a déclaré Andrée Ouellet, présidente de la FCABQ.

La FCABQ est également déçue que l'ensemble des onze recommandations qu'elle avait soumises au gouvernement dans son mémoire et lors des consultations publiques, n'aient pas été incluses dans le plan : « Que ce soit la vérification des antécédents judiciaires des bénévoles œuvrant auprès des aînés vulnérables, le renforcement des capacités des acteurs œuvrant sur le terrain ou encore de mettre en place un système de « vignette bénévole » permettant à nos bénévoles de se stationner à proximité des entrées des centres hospitaliers, nos recommandations étaient des exemples concrets qui auraient bonifié le bien-être des aînés », a déclaré Fimba Tankoano, directeur général de la FCABQ.

Comme il a été question à plusieurs reprises lors de la conférence de presse, de l'importance de l'action bénévole pour favoriser le vieillissement actif des aînés, la FCABQ souhaite maintenant que tous les ministères associés à ce plan d'action reconnaissent les Centres d'action bénévole (CAB) et les soutiennent financièrement à titre de partenaires principaux pour assurer l'atteinte des objectifs de ce plan d'action. Aussi, les CAB sont des organisations bien reconnues pour les services qu'ils offrent aux aînés vulnérables dans le cadre du soutien à domicile et réitèrent leur collaboration dans ce domaine.

La Fédération des centres d'action bénévole du Québec

Créée en 1972, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec est un organisme à but non lucratif qui regroupe 113 centres d'action bénévole présents partout au Québec. Sa mission est de mobiliser, soutenir et représenter les Centres d'action bénévole afin de stimuler la promotion, la reconnaissance et le développement des différentes pratiques de l'action bénévole au sein de la collectivité.

– 30 –

Renseignements :

Michel Alexandre Cauchon, Chargé de la recherche et du développement, FCABQ
Tél. : 514 843-6312 / info@fcabq.org